

Vendredi 16 Décembre 2005

## ECONOMIE

### **Budget. Hier, sur France 2, le premier ministre a annoncé pour juin un « engagement national chiffré ». Dominique de Villepin reprend en main les finances publiques.**

« La France dépense trop et trop mal. » Invité de France 2, mercredi soir, Dominique de Villepin s'est engagé à traiter « les yeux ouverts » l'embarassant dossier de la dette publique (1 117 milliards d'euros à la fin de l'année). Ses propos se voulaient une réponse au rapport alarmant remis quelques heures plus tôt au ministre de l'économie et des finances, Thierry Breton, par le patron de BNP Paribas, Michel Pébereau (La Croix d'hier). Reprenant à son compte l'objectif énoncé dans ce document, le premier ministre entend, « en cinq ans », rétablir l'équilibre du budget et ramener le taux d'endettement, actuellement de 66 % du produit intérieur brut, en dessous des 60 %, le seuil maximal retenu dans le pacte européen de stabilité.

Comme le souligne le rapport Pébereau, l'État, à l'origine aujourd'hui de 80 % de l'endettement, « ne peut assumer seul la remise en ordre des finances publiques ». Dominique de Villepin réunira donc dès le mois prochain une « conférence générale des finances publiques » à laquelle seront conviés, hormis les responsables des services de l'État, ceux de la Sécurité sociale, ainsi que les partenaires sociaux et les dirigeants des collectivités territoriales. « Nous demanderons à l'État comment il compte nous aider à faire face à des dépenses toujours plus nombreuses, au gré des transferts de compétences », réagit Claude Haut, président (PS) du conseil général du Vaucluse et président de la commission des finances à l'Assemblée des départements de France.

« Cette conférence sera une grande première », insiste-t-on à Matignon.

Elle devrait permettre au premier ministre de peaufiner sa stratégie en vue de l'« engagement national chiffré » qu'il souhaite présenter en juin devant le Parlement. S'agira-t-il d'un projet de loi pluriannuelle, à moins d'un an de l'élection présidentielle ? Faut-il s'attendre à un « simple » engagement solennel vis-à-vis des partenaires européens ? « Nous devons nous doter d'un instrument quasi irrévocable », estime Alain Lambert, sénateur (UMP) de l'Orne, ancien ministre du budget et membre de la commission Pébereau. « Seul un texte préparé dans un esprit supra-partisan et approuvé bien au-delà de la majorité aurait une vraie portée, ajoute-t-il. Une fois passé la polémique sur les responsabilités des uns et des autres concernant l'état actuel de la dette, il faut constituer une sorte de grande coalition autour de la question des finances publiques. Combattre le déficit permettrait surtout aux gouvernements à venir, quels qu'ils soient, de bénéficier d'une marge de manoeuvre pour mener leurs politiques. »

Pour l'heure, l'idée d'une loi n'a été évoquée, mercredi, que par le député UMP de Loire-Atlantique Michel Hunault, qui déposera à l'Assemblée une proposition signée par une trentaine de parlementaires UDF et UMP (proches de Nicolas Sarkozy) pour réduire « impérativement » de 10 milliards d'euros par an le déficit public. De même, on ne précise pas, dans l'entourage du premier ministre, si l'on entend appliquer l'ensemble des 20 recommandations du rapport Pébereau (entre autres, compenser l'annonce de toute dépense nouvelle par la suppression de dépenses équivalentes, ou bien utiliser « au maximum » l'opportunité des départs

à la retraite des fonctionnaires pour réduire les effectifs publics...). Pour autant, nombre de solutions avancées par ce document sont, grosso modo, déjà en vigueur. C'est ainsi que 10 des 14,8 milliards d'euros tirés de la privatisation en cours des sociétés d'autoroutes seront affectés au désendettement.

De même, Thierry Breton estime qu'il faut « en rester là », en ce qui concerne le niveau des prélèvements obligatoires. Des propos qui font écho à la « pause » dans les baisses de l'impôt annoncée en juin dernier par Dominique de Villepin, mais qui contredisent l'engagement de Jacques Chirac, désireux en 2002 d'obtenir une réduction de 30 % au terme de l'actuelle législature.

Enfin, conformément là aussi aux préconisations du rapport Pébereau, le premier ministre souhaite engager « une diminution de la dépense », en 2007 après toutefois une période de « stabilisation » l'an prochain. Ce qui n'empêche pas des redéploiements budgétaires : en déplacement hier en banlieue parisienne, à Saint-Denis, Dominique de Villepin a annoncé que l'aide de l'État versée aux employeurs recourant aux contrats-jeunes en entreprise (CJE) serait doublée pour l'embauche de jeunes des banlieues, mais diminuée pour les autres. Il réunira lundi l'ensemble des ministres pour un séminaire « sur les perspectives des mois à venir ».

L'attitude du gouvernement semble rassurer les agences de notation financière, chargées d'évaluer les risques liés au crédit. Moody's a ainsi fait savoir hier qu'elle n'envisageait pas, « à brève échéance », d'abaisser la note de la France, AAA, la meilleure note possible.

DENIS PEIRON

Avec aimable autorisation de La Croix 